



# Protocole Sanitaire

COVID 19

VERSION DU 23 FEVRIER 2021

## HISTORIQUE DES VERSIONS

Mise en ligne	N° de version	Motif	Modifié par
23/02/2021	23 FEVRIER 2021	Modification référent COVID19	S. MOSCONI
22/10/2020	22 OCTOBRE 2020	Modification pour la baby-gym  Modification d'aération des salles de danse  Modification du nombre de personne dans les salles de danse.	S. MOSCONI
14/09/2020	14 SEPTEMBRE 2020	Suppression de la salle polyvalente d'Entre Deux Guiers  Ajout de la salle de St Christophe La Grotte	S. MOSCONI
08/09/2020	08 SEPTEMBRE 2020	Correction fautes sur ANNEXES	S. MOSCONI
07/09/2020	07 SEPTEMBRE 2020	Version originale	S. MOSCONI

# PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE D'ACTIVITES

Ces recommandations sont valables à la date de rédaction mais sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID19.

## 1. Préambule

Afin d'assurer une reprise de nos activités gymniques dans le respect des règles sanitaires, et conformément aux recommandations de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), L'Entente Gymnique du Guiers (EGDG) a mis en place un protocole afin de garantir le maintien de la distanciation physique, et le respect des gestes barrières. Le risque zéro n'existe pas, nous ne pourrions être tenu pour responsable si un cas se déclare durant les cours.

**Le fait de s'engager constitue une acceptation sans réserve du présent protocole.**

## 2. Généralités

- Un référent COVID 19 est nommé, il est en charge de la bonne application du protocole, de remonter les informations, il est le lien entre les services public, l'encadrement du club et les adhérents.
- Le port du masque obligatoire :

Chaque entraîneur ou membre du bureau présent dans la salle de gymnastique s'engage à porter un masque. Tout parent ou accompagnateur susceptible de venir demander un renseignement devra se munir d'un masque. Les sportifs, à partir de 11 ans, devront obligatoirement porter un masque dans les zones extérieures à la salle de sport (hall d'entrée, zone de dépôt des affaires, toilettes...). Le masque ne sera retiré qu'à l'entrée de la salle d'entraînement et laissé dans un sac au nom de l'adhérent avec sa bouteille d'eau.

Tous sportifs non masqués ne sera pas admis à l'intérieur du gymnase. Le masque est à la charge des parents.

- La composition des groupes sera clairement définie, une feuille de présence sera renseignée par l'entraîneur et sera ensuite archivée auprès du référent COVID qui pourra notamment les transmettre au service compétent (Agence Régionale de Santé) dans le cas d'une détection d'un cas de COVID-19. (ANNEXE 1)
- La reprise des activités est conditionnée par l'ouverture des différents sites par les services publics
- Edition des affiches sur les gestes barrières émises par la FSCF et affichage dans les locaux. (ANNEXE 2)
- L'espace pour chaque adhérent étant limité et contraint dans l'espace, certains endroits sont ainsi condamnés (vestiaires, mezzanines...).
- Segmentation du site en différentes zones dans les locaux pour définir la circulation des adhérents

### Gymnase d'Entre deux Guiers (ANNEXE 3)

- Zone 1 : Zone d'accueil (SAS de l'entrée principale, zone de dépôt<sup>1</sup>) (en jaune)
- Zone 2 : Zone d'activité (Gymnase, extension, toilette de l'extension) (en bleu)
- Zone 3 : Zone de sortie (Porte aux rideaux de fer dans l'extension) (en vert)

<sup>(1)</sup> la zone dépôt est le lieu où chaque gymnaste déposeront leurs chaussures, vestes dans une caisse... après en avoir reçu l'autorisation de l'entraîneur).

### Salle Polyvalente des Echelles (ANNEXE 4)

- Zone 1 : Zone d'accueil (Entrée principale, zone de dépôt) (en jaune)
- Zone 2 : Zone d'activité (Salle, toilette) (en bleu)
- Zone 3 : Zone de sortie (en vert)

## 3. Détail du protocole

### *1. Une déclaration de choix éclairé de l'adhérent et/ou de ses représentants légaux de reprise d'activité*

La reprise de l'activité sportive au sein de l'association se fera en toute connaissance du risque de contact au Covid-19. En cas de symptômes (température > 38°, toux, fatigue ou douleurs musculaires anormales, gênes respiratoires, perte du goût et/ou de l'odorat) ou de contact avec un proche malade, l'adhérent ou son représentant s'engage à informer le club le plus rapidement possible. La reprise de l'activité se fera uniquement après validation du médecin traitant.

### *2. Un accès limité aux salles et gymnase et sens de circulation :*

L'accès à la salle est strictement réservé aux sportifs, entraîneurs et membres du bureau. Les parents et/ou accompagnateurs sont priés d'attendre à l'extérieur de la salle (~~sauf pour le groupe Baby-gym nécessitant un accompagnateur~~). Les sportifs et parents/accompagnateurs devront respecter les horaires d'entraînements et l'accès à la salle ne sera pas autorisé en dehors.

Chaque personne restant pendant le cours devra **obligatoirement** laisser son nom, prénom et numéro de téléphone sur le registre.

L'accueil des sportifs se fera selon le plan mis en place dans chaque lieu de pratique (gymnase, salle polyvalente des Echelles) (ANNEXE 3, 4)

### **3. Accès interdit aux vestiaires :**

Il est demandé aux adhérents d'arriver aux entraînements en tenue et cheveux attachés. L'accès aux vestiaires sera interdit et une zone de dépose des affaires personnelles sera mise en place à l'entrée de la salle. Les sportifs devront seulement se munir de leur bouteille personnelle et de leur matériel nécessaire durant l'entraînement (maniques, tapis, steps, ...). Les bouteilles devront être identifiables (nom et prénom) et ne devront pas être prêtées. (Tout matériel oublié sera mis en quarantaine). L'accès aux toilettes sera limité : seul celui de l'agrandissement sera ouvert (veillez ce que votre enfant effectue un passage au sanitaire avant la séance).

### **4. Le respect des gestes barrières :**

Les sportifs et entraîneurs devront se désinfecter les mains et les pieds avec du gel hydroalcoolique (mis à disposition par le club) lors de leur arrivée dans l'enceinte de la salle et lors de leur départ. Un lavage des mains à l'eau et au savon sera effectué régulièrement durant l'entraînement.

### **5. Nettoyage et désinfection :**

Nous nous engageons à assurer un nettoyage et une désinfection du matériel avant chaque cours.

**Le non-respect du protocole mis en place entrainera une expulsion de la salle de sport.**

## Recommandations pour la pratique de la Baby Gym (Eveil) et Gymnastique Artistique

Tout le matériel nécessaire pour les moniteurs sera fourni par le club. (ANNEXE 5)

### **I. Avant l'entraînement**

Installation et nettoyage du matériel qui sera utilisé pendant la séance avec un pulvérisateur.

Préparation du matériel collectif et individuel.

Préparation de l'entraîneur : lavage des mains avec du gel hydroalcoolique, port du masque.

Toutes les séances devront être préparées par l'entraîneur afin de tenir compte des contraintes liées à ce protocole.

### **II. Accueil des pratiquants et entraînements**

Une tenue différente pour les gymnastes et les entraîneurs à chaque séance.

L'accueil des pratiquants doit se faire au moins 10 min avant le début de la séance pour faire la présentation des règles de fonctionnement durant la séance (accès aux toilettes, zone de placement, comportement à adopter...).

Procéder à l'appel qui formalise la présence des gymnastes et inscription sur le registre de présence.

Vérification de bonne santé des pratiquants par un questionnaire oral simple : Bonne santé ? Fièvre, toux ? Contact avec une personne infectée par la Covid19 ?

Un rappel des gestes barrières doit être dit aux pratiquants.

Lavage des mains.

Une fois l'accueil réalisé par les entraîneurs et le cours commencé il ne sera plus possible de rentrer.

### **III. Pendant l'entraînement**

L'échauffement est effectué par l'entraîneur plutôt en extérieur si possible et avec le respect des distances.

- Respect de la zone de travail par groupe.
- Éviter au maximum les déplacements libres lors de l'entraînement.
- Les sportifs ne portent pas de masques.
- L'entraîneur porte un masque.
- L'utilisation de la sono est gérée par l'entraîneur uniquement.

Parades autorisées si besoin (l'entraîneur se désinfecte les mains au gel hydroalcoolique)

Maintenir une distanciation physique pendant tout l'entraînement : 4 m<sup>2</sup> par personne et toujours 2 m entre chaque gymnaste. Pas de regroupement de gymnaste en attente.

•Agrès :

Réglage des engins uniquement par l'entraîneur (barres parallèles, asymétriques, etc.).

Chaque gymnaste aura un sac hermétique avec de la magnésie. Le sac devra porter le nom de la gymnaste, ne pourra pas être prêté et sera à rapporter à chaque entraînement.

Sol : nettoyage des mains (et des pieds si pieds nus) le plus souvent possible.

Si utilisation d'un même agrès :

Désinfection des points de « contact » sur l'agrès à chaque rotation avec des lingettes nettoyantes ou un pulvérisateur.

#### **IV. Après la séance**

Lavage des mains avec du gel hydroalcoolique.

Les sportifs nettoient, désinfectent si besoin et rangent leur matériel dans leur sac.

Le moniteur accompagne son groupe dans la zone de sortie en respectant la distance de 2m minimum et les gestes barrières. Vérification par l'entraîneur du non-stationnement dans cette zone. Prévoir 15 minutes de battement entre chaque entraînement et aération des locaux.

#### **4. CONDUITE A TENIR EN CAS DE COVID19**

Quand une personne est symptomatique :

- Isoler la personne et organiser son départ (consultation médicale souhaitable),
- Informer le référent COVID et la présidente de l'association,
- Dépistage à faire (Test RT/PCR) dans les 24h00 et communication des résultats dans les plus brefs délais par téléphone ou par mail,
- Pas de pratique pour les autres participants de son groupe dans l'attente des résultats.

#### **Si le cas est confirmé :**

- Prévenir la CPAM/ARS et communiquer la liste des personnes ayant été en contact,
- Mise en quatorzaine de la personne,
- Information des autres personnes ayant été en contact pour que les mesures sanitaires qui s'imposent puissent s'appliquer.

Responsable COVID 19

Violaine REPELLIN

06.74.31.99.04

[violainerepellin@orange.fr](mailto:violainerepellin@orange.fr)

(Mettre URGENCE COVID en sujet du mail)

## Recommandations pour la pratique de la Danse

### **. Référent COVID 19 :**

Violaine REPELLIN pour l'association EGDG

### **. Accès aux locaux :**

Les danseurs seront accueillis à l'extérieur de la salle polyvalente, aucun parent ne sera autorisé à entrer dans la salle.

Un registre des personnes présentes sera tenu lors de chaque séance et remis au référent COVID.

Les adhérents viendront en tenue sportive.

Ils déposeront leurs chaussures devant la porte d'entrée de la salle. Une fois à l'intérieur, ils devront enfiler une paire de chaussure propre destinée exclusivement à l'activité.

Aucune personne extérieure au groupe ne doit pénétrer dans la salle.

Lors d'un changement de groupe, le groupe occupant la salle sera conduit à la sortie. Une fois que tous les membres du groupe seront dehors, le groupe suivant pourra entrer.

### **. Port du masque :**

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans lors de leur déplacement dans la salle.

Le masque n'est pas obligatoire lors de la pratique. Les règles de distanciation seront respectées.

En cas d'oubli, la personne se verra refuser l'accès. Aucun usager malade ne sera admis dans la salle.

### **. Gel hydro alcoolique :**

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des danseurs. Chacun se désinfectera les mains, au minimum en entrant dans les locaux ainsi qu'à sa sortie.

### **. Utilisation des sanitaires :**

Les usagers doivent se laver les mains ou utiliser le gel hydro alcoolique avant et après avoir utilisés les sanitaires. Le gel hydro alcoolique est mis à disposition par le club ou l'association.

Les sanitaires seront désinfectés par le club avant l'arrivée des adhérents. L'entretien sera réalisé en début de séance, la personne responsable de cet acte viendra 15 min avant le début de la séance :

- Lundi 20h15 pour un début de séance à 20h30
- Mercredi 15h15 pour un début d'occupation de la salle à 15h30

Les sanitaires seront à nouveau désinfectés, en quittant les lieux. Les déchets seront jetés.

### **. Communication :**

Chaque licencié recevra un courrier avant la reprise de l'activité, afin qu'il prenne connaissance du protocole sanitaire. Il s'engagera alors à la respecter, dans le cas contraire il sera interdit d'activité.

Aurélie CHAPPUIS

Responsable de la section danse de l'EGDG

Sportivement, L'Entente Gymnique du Guiers



## Section gymnastique adulte / Danse de l'EGDG (Bruno PRICAZ) Salle de Saint-Christophe La Grotte / Les Echelles

### . Accès aux locaux :

Les adhérents seront accueillis à l'extérieur de la salle par Bruno.

**Un maximum de 30 personnes est autorisé dans la salle.**

Aucune personne extérieure au groupe ne doit pénétrer dans la salle.

Un registre des personnes présentes sera tenu lors de chaque séance.

Les adhérents viendront en tenue sportive avec leur propre matériel

Lors d'un changement de groupe, le groupe occupant la salle sera conduit à la sortie. Une fois que tous les membres du groupe seront dehors. **Un temps de 20 minutes sera utilisé à l'aération de la salle. Personne ne pourra rentrer dans la salle durant ce temps.**

### . Port du masque :

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans lors de leur déplacement dans la salle.

Le masque n'est pas obligatoire lors de la pratique. Les règles de distanciation seront respectées.

En cas d'oubli, la personne se verra refuser l'accès. Aucun usager malade ne sera admis dans la salle.

### . Gel hydro alcoolique :

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des danseurs. Chacun se désinfectera les mains, au minimum en entrant dans les locaux ainsi qu'à sa sortie.

### . Utilisation des sanitaires :

Les sanitaires seront fermés. Nous vous demandons de prendre vos précautions avant le cours.

### . Communication :

Chaque licencié recevra un courriel avant la reprise de l'activité, afin qu'il prenne connaissance du protocole sanitaire. Il s'engagera alors à la respecter, dans le cas contraire il sera interdit d'activité.

### . Désinfection de la salle :

La salle sera désinfectée à la fin de chaque séance. Tous les points de contact seront désinfectés avec des lingettes.

Ce protocole a été soumis à la mairie de Saint-Christophe La Grotte et de Les Echelles.

ANNEXE 1 : registre de présence



Section

Moniteurs

Date

	Nom	Prénom	Présence
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			

Document à déposer dans la banette à la fin de chaque entraînement.  
Sébastien le référent COVID 19 se chargera de les récupérer.

**COVID-19**

## FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER



- 

**1**  
Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- 

**2**  
Tousse et éternue dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir, et loin de tes amis.
- 

**3**  
Utilise un mouchoir en papier pour te moucher et jette-le à la poubelle.
- 

**4**  
Pour se saluer, pas de câlins, pas de bisous, pas même de poignées de main.
- 

**5**  
Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.
- 

**6**  
Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).

Si tu es malade, reste à la maison.

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

© Illustrations : F. Kozak - Création : L'Atelier des Médias / Myg. Inc.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## BIEN UTILISER SON MASQUE

### Comment mettre son masque



**1** Bien se laver  
les mains



**2** Mettre les élastiques  
derrières  
les oreilles

ou



Nouer les lacets  
derrière  
la tête et le cou



**3** Pincer le bord rigide  
au niveau du nez,  
s'il y en a un, et abaisser  
le masque en dessous  
du menton

### Comment retirer son masque



**1** Se laver les mains  
et enlever le masque  
en ne touchant  
que les lacets  
ou les élastiques



**2** Après utilisation,  
le mettre dans un sac  
plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu,  
le laver à 60°  
pendant 30 min



**3** Bien se laver  
les mains  
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire  
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

**COVID-19**

**ICI, LE MASQUE  
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,  
faisons bloc contre le coronavirus**

**COVID-19**

## **ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?**



**30**  
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,  
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts  
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une  
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**  
(INFORMATION IN FRENCH)



**0 800 130 000**  
(toll-free)



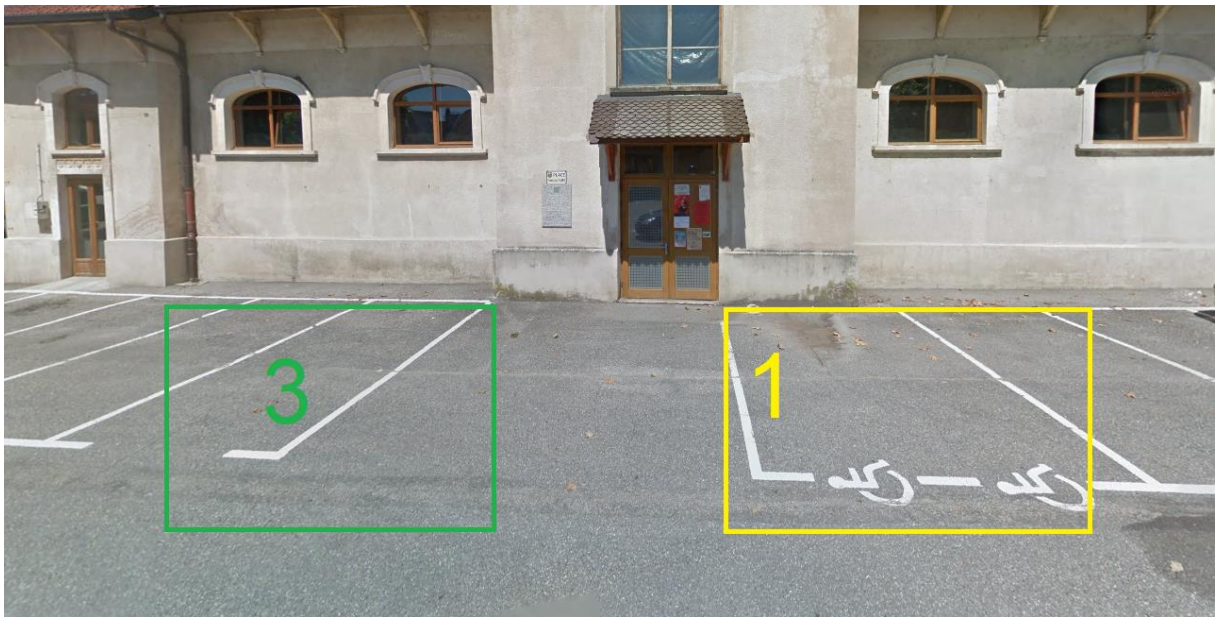
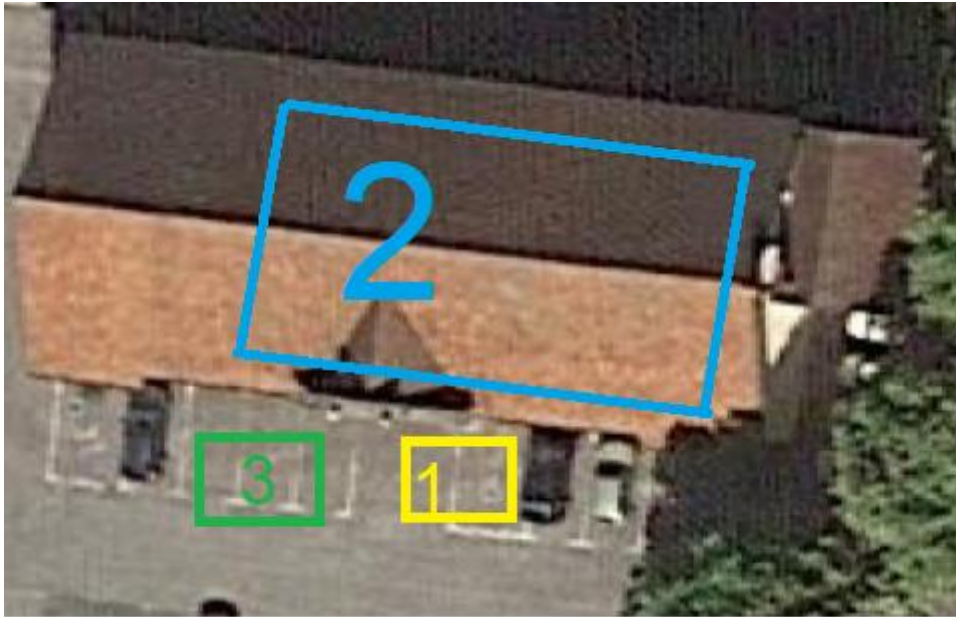
ANNEXE 3 : Gymnase Entre Deux Guiers





ANNEXE 4

Salle des fêtes Les Echelles



ANNEXE 5 : liste du matériel mis à disposition par le club. (Matériel Médical de Chartreuse- Saint Laurent du Pont)

- Masques chirurgicaux (par boîte de 50)
- Lingettes désinfectantes (par paquet de 100)
- Gel hydroalcoolique (flacon de 300ml) (Bactidose – laboratoire GILBERT - EN 14476)
- Désinfectant en spray 1L (SURFA'SAFE Premium - Laboratoire ANIOS – EN 13727 ; EN 13697 ; EN 13624)
- Désinfectant par pulvérisateur 10L (VIRUBACT ULTRA – DACD – EN 14476 ; EN 1276)
- 1 thermomètre infrarouge sans contact